



KPMG S.A.  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Banque Centrale de la République de Guinée

**Rapport de l'auditeur contractuel sur les comptes  
établis selon les normes IFRS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Banque Centrale de la République de Guinée

Boulevard du Commerce - Conakry - République de Guinée

*Ce rapport contient 33 pages*

Référence : VF-20-01-02



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Banque Centrale de la République de Guinée**

Siège social : Boulevard du Commerce - Conakry - République de Guinée  
Capital : 3.157.727.934.507 de francs guinéens

### **Rapport de l'auditeur contractuel sur les comptes établis selon les normes IFRS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Centrale de la République de Guinée (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel de la Banque Centrale de la République de Guinée, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

### **Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense, le 31 janvier 2020

KPMG S.A.



Valéry Foussé  
Associé

## 1. Etats financiers

## 1.1. Etat de la situation financière

## 1.1.1. Etat de la situation financière

Actif	Référence Annexe	31-déc.-17	31-déc.-18
<b>Avoirs en devises</b>		<b>8 997 698</b>	<b>11 402 253</b>
Or monétaire	5.1.1	82 962	573 479
Argent monétaire	5.1.2	986	1 281
Avoirs en DTS		1 976 627	2 176 349
Comptes de correspondants à l'étranger		2 780 310	5 107 900
Caisses en devises		1 141 398	529 268
Valeurs à l'encaissement		183 793	23 348
<b>Total de la Trésorerie et des Equivalents de Trésorerie</b>	<b>5.2</b>	<b>6 166 076</b>	<b>8 411 626</b>
Autres valeurs à l'encaissement		40	40
Position au FMI en DTS	5.2.1	2 684 048	2 762 804
Investissements en devises			0
Autres			36 502
Titres de participations comptabilisés via OCI	5.3	147 534	191 281
<b>Avoirs domestiques en GNF</b>		<b>2 947 074</b>	<b>1 425 804</b>
Stock de billets et pièces non émis	5.4	89 056	93 161
Stock d'or brut	5.5	17 530	477 204
Stocks de marchandises et fournitures		19 245	15 355
Prêts au personnel	5.6	18 336	78 440
Provision pour dépréciation des prêts au personnel		0	0
Autres	5.14	2 802 907	761 644
<b>Prêts domestiques en GNF</b>		<b>9 167 403</b>	<b>7 926 045</b>
Prêts aux banques locales			
Créances sur le Trésor (Titrisées et ordinaires)		5 954 879	7 855 355
Titrisation augmentation de capital 2018	5.7 & 5.9	2 957 728	
Intérêts courus non échus sur Bons du Trésor		236 618	
Créances sur la clientèle non bancaire		18 178	70 691
<b>Autres actifs</b>		<b>178 249</b>	<b>290 506</b>
Immobilisations incorporelles		4 758	4 762
Immobilisations corporelles	5.8	157 107	171 464
Immobilisations en cours		16 384	114 280
<b>Total de l'actif</b>		<b>21 290 423</b>	<b>21 044 609</b>

Les notes annexées aux états financiers font partie du présent état

Passif et capitaux propres	Référence Annexe	31-déc.-17	31-déc.-18
<b>Dettes en devises</b>		<b>6 485 794</b>	<b>7 124 923</b>
Allocations de DTS et engagements vis-à-vis du FMI	5.2.1	5 489 491	5 963 095
Dépôts des banques commerciales en devises	5.15	845 828	1 050 798
Autres		150 475	111 030
<b>Dettes domestiques en Guinée</b>		<b>14 005 362</b>	<b>11 921 281</b>
Base monétaire			
Billets et pièces émises en Francs Guinéens	5.9	7 324 627	8 096 542
Dépôts des Banques commerciales en GNF	5.15	2 157 887	2 253 651
Dépôts de l'Administration		3 737 808	1 134 254
Autres comptes ordinaires créditeurs	5.14	785 040	436 835
<b>Autres dettes</b>		<b>2 862 200</b>	<b>1 017 669</b>
Provisions pour départs à la retraite	5.10	59 881	58 011
Provisions		6 266	6 308
Provision pour risques - or monétaire			4 059
Dettes opérationnelles	5.14	2 796 053	949 291
<b>Capitaux propres</b>		<b>-2 062 934</b>	<b>980 735</b>
Capital social		200 000	3 157 728
Réserves	5.11	-2 262 934	-2 176 993
<b>Total du passif des capitaux propres</b>		<b>21 290 423</b>	<b>21 044 609</b>

*Les notes annexées aux états financiers font partie du présent état*

## 1.1.2. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global	Notes	31/12/2017	31/12/2018
<b>Résultat net des opérations à l'étranger</b>		<b>8 366</b>	<b>33 559</b>
Produits			
<i>Produits d'intérêts</i>	5.16	18 223	45 846
<i>Autres produits</i>			
Charges			
<i>Charges financières sur transactions</i>	5.16	-9 857	-12 287
<i>Autres charges</i>			
<b>Résultat net des opérations domestiques en GNF</b>		<b>969 800</b>	<b>689 783</b>
Produits			
Produits d'intérêts sur le Trésor au coût amorti		751 597	635 615
Commissions sur opérations		226 264	54 168
Charges			
Frais d'expédition de devises à l'encaissement			
Autres frais		-8 061	
<b>Résultat net de change</b>		<b>9 436</b>	<b>17 541</b>
Gains de change		39 443	111 122
Pertes de change		-30 007	-93 581
<b>Coûts d'émission</b>		<b>-66 821</b>	<b>-43 929</b>
Coût de revient des coupures en GNF émises		-66 821	-43 929
<b>Charges de personnel et administratives</b>			
Charges de personnel		-187 631	-186 426
Salaires		-62 641	-23 136
Primes		-77 152	-113 417
Charges sociales		-14 533	-14 815
Charges liées aux indemnités de départ à la retraite		-7 286	-8 404
Frais de protection sociale		-23 433	-22 330
don et subvention au personnel		-2 586	-4 325
Charges administratives		-181 638	-211 012
Achats consommés			
<b>Autres charges et produits</b>		<b>-109 158</b>	<b>-233 627</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations		-31 971	-34 814
Dotations aux provisions	5.17	-85 220	-202 044
Reprises sur provisions	5.17	8 033	7 168
Autres			-3 937
<b>Résultat net de la période</b>		<b>442 354</b>	<b>65 889</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés au niveau du compte de résultat</b>			
Réévaluation du passif des régimes à prestations définies	-	6 292	5 089
Gains résultant de l'évaluation des placements par le biais des autres éléments du résultat		19 917	14 963
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultat</b>		<b>13 626</b>	<b>20 052</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>455 980</b>	<b>85 940</b>

Les notes annexées aux états financiers font partie du présent état

## 1.1.3. Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités des opérations			
	31-déc.-17		31-déc.-18
Avoirs en devises			
Frais financiers (versés) / encaissés	8 366		33 496
Augmentation des dépôts en devises des banques commerciales en Guinée	54 961		204 971
Augmentation des dépôts en devises de l'Administration	240 978		335 000
Augmentation des dépôts en devises des autres dettes domestiques	83 818	-	522 102
Augmentation des autres engagements en devises	93 540		88 984
Avoirs en matières précieuses			
Acquisition d'or brut en devises	-	-	178 279
Acquisition d'or monétaire en GNF	-		-
Or brut affiné sur l'exercice	-		275 557
Moins value sur or monétaire	-		-
Plus value sur cession d'or monétaire	-		-
Opérations traduisant une opération de change Devises/GNF			
Encaissements/(Décaissements) de l'Etat en devises débités en GNF	208 939		1 236 107
Achat de devises	-		146 453
Transfert d'avoirs de la clientèle en devises vers des GNF	-		554 683
Autres flux de trésorerie			
Achat de billets aux fabricants	-	86 458	-
Autres dépenses décaissées de l'exercice	-	14 410	-
Autres recettes de l'exercice	-	-	22 164
<b>Flux de trésorerie nets provenant des opérations</b>	<b>589 735</b>		<b>1 818 263</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	12 544
Acquisitions de titres de participation	317 485	-	104 800
Dividendes reçus	2 774		-
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>320 259</b>	<b>-</b>	<b>117 344</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation de la dette FMI tirée en DTS	-	317 485	473 604
Diminution exceptionnelle de la dette FMI		137 836	-
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>179 649</b>	<b>473 604</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période *</b>	<b>5 368 428</b>		<b>6 169 495</b>
<b>Total des flux de trésorerie de la période</b>	<b>730 344</b>		<b>2 174 523</b>
<b>Effet des variations des taux de change sur les flux convertis en GNF &amp; appréciation de l'or</b>	<b>70 722</b>		<b>67 608</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période *</b>	<b>6 169 495</b>		<b>8 411 625</b>
<i>Les notes annexées aux états financiers font partie du présent état</i>			
* le détail du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de chaque période est le suivant :			
<b>Ouverture de la période</b>	Avoirs en DTS	1 694 669	1 976 627
	Or et argent monétaires	76 600	83 589
	Comptes de correspondants à l'étranger	2 045 471	2 784 087
	Caisse en devises	1 357 990	1 141 398
	Billets en devises à l'encaissement	193 698	183 793
	<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>5 368 428</b>	<b>6 169 495</b>
<b>Clôture de la période</b>	Avoirs en DTS	1 976 627	2 176 349
	Or et argent monétaires	83 589	574 760
	Comptes de correspondants à l'étranger	2 784 087	5 107 900
	Caisse en devises	1 141 398	529 268
	Billets en devises à l'encaissement	183 793	23 348
	<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>6 169 495</b>	<b>8 411 625</b>



## 1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres

Etat de variation des capitaux propres	Capital	Réserves			Total des capitaux propres	
		Revenu non distribué	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Gains/pertes des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2015 et au 1er janvier 2016	200 000	-44 641	4 864	20 339	-2 931 761	-2 751 198
<i>Résultat net de l'exercice</i>		185 979				185 979
<i>Autres éléments du résultat global</i>						
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				44 198		44 198
Réévaluation du passif des engagements post emploi - indemnités de départ à la retraite - prestations définies			2 109			2 109
<i>Augmentation nette du capital libéré</i>						
Solde au 31 décembre 2016 et au 1er janvier 2017	200 000	141 338	6 972	64 537	-2 931 761	-2 518 913
<i>Résultat net de l'exercice</i>		442 354				442 354
<i>Autres éléments du résultat global</i>						
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				19 917		19 917
Réévaluation du passif des engagements post emploi - indemnités de départ à la retraite - prestations définies			-6 292			-6 292
<i>Augmentation nette du capital libéré</i>						
Solde au 31 décembre 2017 et au 1er janvier 2018	200 000	583 692	681	84 454	-2 931 761	-2 062 934
<i>Résultat net de l'exercice</i>		65 889				65 889
<i>Autres éléments du résultat global</i>						
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				14 963		14 963
Réévaluation du passif des engagements post emploi - indemnités de départ à la retraite - prestations définies			5 089			5 089
<i>Augmentation nette du capital libéré</i>		2 957 728				2 957 728
Solde au 31 décembre 2018	3 157 728	649 581	5 769	99 417	-2 931 761	980 735

Les notes annexées aux états financiers font partie du présent état

## 2. Informations générales

(Sauf Indication contraire, les montants Inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la BCRG de la République de Guinée sont exprimés en millions de francs guinéens.)

## 2.1. Présentation de la Banque Centrale de la République de Guinée

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et de gestion, dont le capital est entièrement détenu par l'Etat.

Elle reçoit de l'Etat la mission générale de veiller sur la création, la circulation ainsi que la défense de la valeur de la monnaie nationale. Son objectif principal est d'atteindre et de maintenir la stabilité des prix. Pour atteindre cet objectif, elle détermine et met en œuvre la politique monétaire, et dispose de toutes possibilités d'intervention indirecte pour agir sur la liquidité bancaire en particulier par la fixation des conditions de refinancement des établissements de crédit, par l'imposition des réserves obligatoires, par les mécanismes d'Open Market et, le cas échéant, par l'émission de ses propres titres.

La BCRG est l'agent du Trésor pour ses opérations de banque et de crédit en République de Guinée et à l'étranger. À ce titre, elle détient et gère les réserves de change pour le compte de l'État.

Activités

**Système financier** : La BCRG s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers en République de Guinée et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

**Monnaie** : La BCRG conçoit, émet et distribue les billets en Francs guinéens, supervise le système de distribution des billets et assure un approvisionnement constant en billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

**Gestion financière** : La BCRG assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi que pour celui du gouvernement de la République de Guinée et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie, de la dette publique, gère les réserves de change et prodigue des conseils.

#### Siège

Boulevard du commerce, commune de Kaloum – Conakry – République de Guinée

#### 2.1.1. Déclaration de conformité et base de préparation

Les comptes établis selon les normes IFRS pour l'exercice 2018, seront soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la BCRG.

### 3. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis selon le principe du coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers pour lesquels une évaluation à la juste valeur est requise par les IFRS.

Dans chacune des Notes annexes, les méthodes comptables appliquées par la BCRG sont présentées dans une zone de texte en surbrillance.

#### 3.1. Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou à une date ultérieure et qui n'ont pas été appliqués par anticipation par la BCRG

Les nouvelles normes qui suivent, publiées par l'IASB, pourraient avoir des répercussions sur la BCRG dans l'avenir. Celle-ci évalue actuellement l'incidence de ces normes sur ses états financiers.

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IFRS 16 – Contrats de locations	Exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019

#### *IFRS 16 Contrats de location (IFRS 16)*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17 Contrats de location ainsi que ses indications interprétatives connexes.

D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables qui s'appliquent aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement ainsi que la comptabilisation des actifs et passifs pour tous les contrats de location (*sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats à court terme et les contrats dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur*). En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant au bailleur. IFRS 16 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et son application anticipée est permise dans le cas des entreprises qui ont aussi adopté IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. La BCRG évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 16 sur ses états financiers, en l'absence de contrats de location de longue durée les impacts attendus de l'application de cette nouvelle norme devraient être très limités.

#### 3.2. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la BCRG est le Franc guinéen (GNF).

### 3.3. Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers, le Cabinet de la BCRG a formulé des jugements et fait des estimations, en s'appuyant sur les informations disponibles à la date de clôture, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes.

En particulier la BCRG a exercé son jugement pour la détermination de la juste valeur de niveau trois de la créance qu'elle détient sur l'Etat Guinéen (*voir note 5.12*) pour le traitement comptable de ses avoirs en or monétaire ainsi que pour l'évaluation des taux déterminant l'engagement actuariel au titre des prestations définies post-emploi.

Les hypothèses et estimations de la BCRG se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés.

La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de l'Institution. De ce fait, les estimations utilisées au 31 décembre 2018 pourraient subir des modifications significatives à l'avenir.

Ces hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ce rapport.

### 3.4. Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments à la juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en Francs guinéens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux comptes de produits ou de charges. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes liés au taux de change, sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente parmi les autres éléments du résultat global.

Le tableau ci-dessous présente les taux de change appliqués aux opérations :

Taux de change		31/12/2017	31/12/2018
		Clôture	Clôture
Dollar Américain	GNF/USD	9 006,36	9 084,80
Euro	GNF/EUR	10 748,19	10 405,74
GBP	GNF/GBP	12 099,14	11 533,61
DTS	GNF/DTS	12 795,32	12 635,07
CHF	GNF/CHF	9 009,08	9 259,81
JPY	GNF/JPY	79,02	81,97

### 3.5. Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, « *Information sectorielle* », un secteur opérationnel est une composante d'une entité qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir du chiffre d'affaires et d'encourir des charges, y compris du chiffre d'affaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité, et :

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

## 3.5.1. Les secteurs opérationnels de la BCRG

La BCRG a défini deux secteurs opérationnels :

- ✓ Les activités avec la clientèle : elles concernent principalement les activités des agences et de l'Agence Principale notamment avec l'Etat et ses démembrements ainsi qu'avec les banques commerciales
- ✓ Les activités du siège à travers trois divisions :
  - la gestion des réserves de change et des activités avec l'étranger,
  - la gestion fiduciaire et l'émission,
  - les autres activités notamment administratives de la BCRG.

## 3.5.2. Informations financières par secteur opérationnel

- ✓ Activités à l'étranger – Gestion des réserves de change
- ✓ Activités de gestion fiduciaire - Emission
- ✓ Activités avec la clientèle :
  - Etat,
  - Banques locales,
  - Autres.

2017	Activités avec la clientèle			Activités à l'étranger - Gestion des réserves de change	Activités du siège		Total
	Etat	Agences et Agence principale Banques commerciales	Autres		Gestion fiduciaire et émission	Autres activités de la Banque Centrale	
<b>BILAN</b>							
<b>Actifs</b>							
Réserves de change				4 840 885			4 840 885
Caisse en devises				1 141 398		183 793	1 325 191
FMI				2 584 046			2 584 046
Titres de participation				147 534			147 534
Découverts sur comptes de la clientèle & titres de créances	8 912 607						8 912 607
Prêts au personnel						18 336	18 336
Immobilisations					21 722	304 068	325 790
Stocks de billets					89 056		89 056
Autres stocks						36 775	36 775
Autres créances en GNF			2 802 907				2 802 907
Autres dettes et provisions opérationnelles			107 294				107 294
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 912 607</b>	<b>0</b>	<b>2 802 907</b>	<b>8 813 865</b>	<b>110 778</b>	<b>542 972</b>	<b>21 290 423</b>
<b>Passifs</b>							
Emission					7 324 627		7 324 627
Comptes de dépôt	3 888 283	3 003 715	785 040				7 677 038
FMI				5 489 491			5 489 491
Provisions pour indemnités de départ à la retraite						59 881	59 881
Autres dettes et provisions opérationnelles						2 802 319	2 802 319
<b>Total des passifs</b>	<b>3 888 283</b>	<b>3 003 715</b>	<b>785 040</b>	<b>5 489 491</b>	<b>0</b>	<b>2 862 200</b>	<b>23 353 356</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>							
<b>Revenus :</b>							
Des placements						18 223	18 223
Des mouvements et opérations	45 457	5 626		39 443	1 407	187 559	279 492
Revenu des créances sur le Trésor	745 847						745 847
<b>Frais :</b>							
Frais bancaires et de tenue de compte				-34 338		-5 527	-39 865
Frais d'émission de billets					-66 821		-66 821
Personnel						-187 631	-187 631
Frais généraux (carburants...)				-10 535		-296 356	-306 891
<b>Réconciliation avec le résultat</b>	<b>791 304</b>	<b>5 626</b>	<b>0</b>	<b>-5 429</b>	<b>-65 414</b>	<b>-283 732</b>	<b>442 354</b>
<b>Résultat net</b>	<b>791 304</b>	<b>5 626</b>	<b>0</b>	<b>-5 429</b>	<b>-65 414</b>	<b>-283 732</b>	<b>442 354</b>
<b>2018</b>							
	Activités avec la clientèle			Activités à l'étranger - Gestion des réserves de change	Activités du siège		Total
	Etat	Agences et Agence principale Banques commerciales	Autres		Gestion fiduciaire et émission	Autres activités de la Banque Centrale	
<b>BILAN</b>							
<b>Actifs</b>							
Réserves de change				7 475 909		2 942 520	10 418 429
Caisse en devises				529 268	461		529 730
Immobilisations					24 637	378 473	403 110
Stocks de billets					93 161		93 161
Découverts sur comptes de la clientèle	5 743 910	65 455	21 225	3 997		843	5 835 430
Titres de créance sur le Trésor	9 707 894					-158 320	9 549 574
<b>Total des actifs non alloués aux secteurs</b>	<b>15 451 804</b>	<b>6 921 921</b>	<b>21 225</b>	<b>248 302</b>	<b>5 626 329</b>	<b>3 230 032</b>	<b>16 026 584</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>15 451 804</b>	<b>6 987 376</b>	<b>21 225</b>	<b>8 257 477</b>	<b>5 744 588</b>	<b>6 393 547</b>	<b>42 856 017</b>
<b>Passifs</b>							
Comptes de dépôt	-6 272 272	-3 369 904	-178 917	-63 155		-5 963 095	-15 847 343
<b>Total des passifs non alloués aux secteurs</b>	<b>-6 272 272</b>	<b>-6 921 551</b>	<b>175 555</b>	<b>-19 011</b>	<b>-13 685 439</b>	<b>-6 508 275</b>	<b>-26 958 722</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>-6 272 272</b>	<b>-10 291 455</b>	<b>-3 362</b>	<b>-82 167</b>	<b>-13 685 439</b>	<b>-12 471 370</b>	<b>-42 806 065</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>							
<b>Revenus :</b>							
Des placements						-45 846	-45 846
Des mouvements et opérations	-532 380	-3 180		-111 122	-2 174	-20 555	-669 411
Revenu des créances sur le Trésor	-298 376					158 320	-140 056
<b>Frais :</b>							
Frais bancaires et de tenue de compte				95 682		10 186	105 868
Frais d'émission de billets					43 929		43 929
Personnel						186 426	186 426
Frais généraux (carburants...)				543 878		-90 677	453 200
<b>Réconciliation avec le résultat</b>	<b>-830 756</b>	<b>-3 180</b>	<b>0</b>	<b>528 438</b>	<b>41 755</b>	<b>197 854</b>	<b>-65 889</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-830 756</b>	<b>-3 180</b>	<b>0</b>	<b>528 438</b>	<b>41 755</b>	<b>197 854</b>	<b>-65 889</b>

## 3.5.3. Informations financières par zones géographiques

- ✓ Activités à l'étranger
- ✓ Activités en Guinée :
  - Siège,
  - Agences.

2017	Activités en Guinée		Activités à l'étranger	Total
	Siège et Agence Principale	Agences en province		
<b>BILAN</b>				
<b>Actifs</b>				
Réserves de change			4 840 885	4 840 885
Caisses en devises	1 325 191			1 325 191
FMI			2 684 048	2 684 048
Titres de participation			147 534	147 534
Découverts sur comptes de la clientèle	5 569 322	3 343 285		8 912 607
Prêts au personnel	18 336			18 336
Immobilisations	136 356	41 893		178 249
Stocks de billets	89 056			89 056
Autres stocks	36 775			36 775
Autres créances en GNF	2 802 907			2 802 907
Actifs non alloués aux secteurs	254 836			254 836
<b>Total de l'actif</b>	<b>10 232 778</b>	<b>3 385 178</b>	<b>7 672 467</b>	<b>21 290 423</b>
<b>Passifs</b>				
Emission	7 324 627			7 324 627
Comptes de dépôt	7 677 038			7 677 038
FMI			5 489 491	5 489 491
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	59 881			59 881
Autres dettes et provisions opérationnelles	2 802 319			2 802 319
<b>Total des passifs</b>	<b>17 863 865</b>	<b>0</b>	<b>5 489 491</b>	<b>23 353 356</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>Revenus :</b>				
Des placements			18 223	18 223
Des mouvements et opérations	237 150	125	42 217	279 492
Revenu des créances sur le Trésor	745 847			745 847
<b>Frais :</b>				
Frais bancaires et de tenue de compte	-2		-39 863	-39 865
Frais d'émission de billets	-66 821			-66 821
Personnel	-154 358	-29 790	-3 483	-187 631
Frais généraux (carburants...)	-277 233	-14 283	-15 374	-306 891
<b>Résultat net</b>	<b>484 583</b>	<b>-43 948</b>	<b>1 720</b>	<b>442 354</b>
<b>2018</b>				
	Activités en Guinée		Activités à l'étranger	Total
	Siège et Agence Principale	Agences en province		
<b>BILAN</b>				
<b>Actifs</b>				
Réserves de change	754 028		9 664 401	10 418 429
Caisses en devises	529 730			529 730
Immobilisations	311 439	19 320	72 351	403 110
Stocks de billets	93 161			93 161
Découverts sur comptes de la clientèle	996 193	4 839 237		5 835 430
Titres de créance sur le Trésor	9 549 574			9 549 574
<b>Total des actifs non alloués aux secteurs</b>	<b>10 438 526</b>	<b>5 337 213</b>	<b>250 846</b>	<b>16 026 584</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>22 672 650</b>	<b>10 195 770</b>	<b>9 987 598</b>	<b>42 856 017</b>
<b>Passifs</b>				
Comptes de dépôt	-7 469 830	-2 366 049	-6 011 464	-15 847 343
<b>Total des passifs non alloués aux secteurs</b>	<b>-20 963 369</b>	<b>-6 448 614</b>	<b>453 262</b>	<b>-26 958 722</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>-28 433 199</b>	<b>-8 814 663</b>	<b>-5 558 202</b>	<b>-42 806 065</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>Revenus :</b>				
Des placements			-45 846	-45 846
Des mouvements et opérations	-558 281	-8	-111 122	-669 411
Revenu des créances sur le Trésor	-140 056			-140 056
<b>Frais :</b>				
Frais bancaires et de tenue de compte	416		105 452	105 868
Frais d'émission de billets	43 929			43 929
Personnel	153 812	29 723	2 891	186 426
Frais généraux (carburants...)	239 745	16 852	196 603	453 200
<b>Réconciliation avec le résultat</b>	<b>-260 435</b>	<b>46 568</b>	<b>147 978</b>	<b>-65 889</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-260 435</b>	<b>46 568</b>	<b>147 978</b>	<b>-65 889</b>

## 3.5.4. Information par client clé

## ✓ Etat et comptes rattachés :

L'Etat et ses démembrements avec une créance nominale de 10.557 milliards de GNF et des dépôts de 1.134 milliards de GNF représentent les principaux clients de la BCRG avec 23% des dépôts et 100% des découverts au 31 décembre 2018 contre 17% des dépôts et 100% des découverts à fin 2017.

Cette clientèle contribue à hauteur de 636 milliards soit 87% des revenus de la BCRG au titre de l'exercice 2018 contre 752 milliards soit 75% des revenus de la BCRG au titre de l'exercice 2017.

## 4. Informations sur le compte de résultat

## 4.1. Produits des activités ordinaires

**Description des produits des activités ordinaires**

La BCRG perçoit des revenus au titre des :

- ✓ Produits d'intérêts sur le placement de ses avoirs à l'étranger
- ✓ Produits d'intérêts en rémunération de la créance qu'elle détient sur l'Etat guinéen conformément aux différentes conventions de titrisation signées avec l'Etat
- ✓ Commissions sur opérations de transfert à l'étranger principalement facturées à l'Etat et aux banques commerciales locales dans le cadre d'opérations d'approvisionnement de leurs comptes de correspondants à l'étranger
- ✓ Dividendes versés par les entités dans lesquelles la BCRG détient des participations

**Reconnaissance des revenus au résultat**

Les produits liés aux commissions sont comptabilisés au compte de résultat lors de la réalisation des prestations (*virements à l'étranger, commissions de change, opérations interbancaires*).

Les produits d'intérêts des placements ainsi que la contribution des institutions financières aux frais de supervision et de contrôle sont comptabilisés au compte de résultat au fur et à mesure des prestations.

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement de la République de Guinée sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 4.2. Coût d'émission

Les coûts d'émission correspondent au prix d'achat des billets de banque en francs guinéens émis par la BCRG sur la période.

## 5. Détail de l'état de la situation financière

## 5.1. Or et argent monétaire

## 5.1.1. Or monétaire

La BCRG dispose d'avoirs en or monétaire auprès de certains correspondants étrangers. Ces avoirs sont issus d'achats d'or brut extrait en Guinée lesquels ont ensuite été affinés par ses soins puis transférés auprès de dépositaires en or monétaire agréés.

Du fait du caractère désormais fongible et coté de ce stock d'or monétaire, la BCRG a choisi de présenter ces avoirs en valeur de marché (*juste valeur arrêtée sur la base du fixing de Londres*). La BCRG a choisi, par référence au Cadre Conceptuel des IFRS, de reconnaître l'écart entre le prix de revient de cet or et sa juste valeur en capitaux propres en autres éléments du résultat global lorsque cet écart est positif. Cet écart est repris dans le compte de résultats lors de la cession de l'or monétaire. Lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, la perte de valeur est reclassée des capitaux propres au compte de résultats conformément à IAS 36. Les pertes de valeur initialement comptabilisées dans le compte de résultats sont reprises via le compte de résultats.

Le détail du stock d'or monétaire au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est le suivant :

Avoirs en or monétaire	Quantités en onces	Cours de l'once à la clôture	Taux de change USD/GNF à la clôture	Valeur de marché à la clôture		Coût historique GNF	Ecart de réévaluation en Autres Eléments du Résultat Global GNF	Résultat des opérations de vente sur or de la période GNF
				USD	GNF			
<b>31/12/2017</b>								
Dépositaire BRI	7 105	1 297	9 006	9 211 533	82 962 372 004	62 062 450 324	20 899 921 680	
<b>31/12/2018</b>								
Dépositaire BRI	7 105	1 282	9 085	9 106 025	82 726 441 089	62 062 450 324	20 663 990 765	
Affinor	42 148	1 282	9 085	54 019 074	490 752 655 569	494 812 208 650	-4 059 553 081	
					<b>573 479 096 657</b>	<b>556 874 658 974</b>	<b>16 604 437 683</b>	

## 5.1.2. Argent monétaire

La BCRG dispose d'avoirs en argent fin auprès de certains correspondants étrangers. Ces avoirs sont issus de l'affinage de l'or brut extrait en Guinée.

Du fait du caractère désormais fongible et coté de ce stock d'argent monétaire, la BCRG a choisi de présenter ces avoirs en valeur de marché (*juste valeur arrêtée sur la base du fixing de Londres*). La BCRG a choisi, par référence au Cadre Conceptuel des IFRS, de reconnaître l'écart entre le prix de revient de cet argent fin et sa juste valeur en capitaux propres en autres éléments du résultat global lorsque cet écart est positif. Cet écart est repris dans le compte de résultats lors de la cession de l'argent fin. Lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, la perte de valeur est reclassée des capitaux propres au compte de résultats conformément à IAS 36. Les pertes de valeur initialement comptabilisées dans le compte de résultats sont reprises via le compte de résultats.

Le détail du stock d'argent monétaire au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est le suivant :

Avoirs en argent monétaire	Quantités en onces	Cours de l'once à la clôture	Taux de change USD/GNF à la clôture	Valeur de marché à la clôture		Coût historique GNF	Ecart de réévaluation en Autres Eléments du Résultat Global GNF	Résultat des opérations de vente sur argent de la période GNF
				USD	GNF			
<b>31/12/2017</b>								
Dépositaire BCRG	856	17	9 006	14 469	131 446 281	98 746 665	32 699 616	
Dépositaire BRI	5 569			94 178	855 591 605	627 002 669	228 588 936	
<b>31/12/2018</b>								
Dépositaire BCRG	856	15	9 085	12 952	117 669 649	98 746 665	18 922 984	
Dépositaire BRI	7 252			109 800	997 515 582	830 944 196	166 571 386	

## 5.2. Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères se composent des fonds en caisse ainsi que des dépôts à vue très liquides en monnaies étrangères auprès d'autres banques centrales ou d'institutions financières internationales.

La politique de la BCRG est de sélectionner ses contreparties afin de répondre d'une part à ses besoins de correspondants étrangers pour pouvoir exécuter des transactions dans chacune des devises nécessaires et d'autre part de diversifier le risque de contrepartie pour garantir au maximum la préservation du capital.

**Risque de crédit :**

La BCRG sélectionne ses contreparties sur la base des critères listés ci-avant ainsi que de critères de notation minimale.

**Risque de liquidité :**

La BCRG dispose principalement de comptes de correspondants non rémunérés et procède avec certaines contreparties à des placements de type dépôt à terme – Money Market au jour le jour ou à très court terme afin de disposer d'une liquidité optimale pour faire face aux besoins potentiels de transfert de la part de ses clients et garantir la liquidité des réserves de change du pays.

La BCRG gère les réserves de change en s'assurant que les avoirs disponibles excèdent les dépôts exigibles en devises, notamment en travaillant de concert avec le Trésor sur les prévisions budgétaires en devises de l'Etat à un horizon d'un an (*Préalablement à l'élaboration de chaque Loi de Finances*).

Les liquidités en devises à chaque clôture étaient les suivantes par devise :

<i>Disponibilités en devises</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2018</i>
En USD	2 546 370	4 407 986
En Euros	1 486 980	1 169 194
En GBP	62 246	48 140
En DTS	1 976 627	2 176 349
En JPY	1 115	1 033
En CHF	11 749	11 836
En CAD	665	621
En XAF	152	152
En CNY	0	9 570
En or et argent monétaire	83 948	574 760
Autres	-3 776	11 985
<b>Total des disponibilités en devises</b>	<b>6 166 076</b>	<b>8 411 626</b>

Le risque de crédit associé à ces placements en monnaies étrangères était le suivant :

<i>Disponibilités en devises par Rating de contrepartie</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2018</i>
AAA	3 435 793	2 177 382
AA+	67 134	301 775
AA	166 074	484 852
A+		1 061 087
A	497 056	52 162
BBB+	675 585	
BB+	2 537	2 068 205
BB		686 204
B		31
B-		240 714
C+		
CCC	481	
En or et argent monétaire	83 948	574 760
Caisses en devises à la Banque Centrale	1 057 451	529 269
Billets à l'encaissement - contrepartie non notée	183 793	5 165
Autres	-3 776	230 020
<b>Total des disponibilités en devises</b>	<b>6 166 076</b>	<b>8 411 626</b>



La situation de liquidité sur les encours en devises à la clôture 2017 et 2018 est la suivante :

31-déc-18	Valeur comptable	Flux de trésorerie				
		A moins d'un mois	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	8 411 626	7 813 517	596 827	0	1 281	8 411 626
Autres actifs financiers en devises	2 990 627	40	0	0	2 990 587	2 990 627
<b>Actifs financiers</b>	<b>11 402 253</b>	<b>7 813 557</b>	<b>596 827</b>	<b>0</b>	<b>2 991 868</b>	<b>11 402 253</b>
Dépôts des banques commerciales en devises	1 050 798	1 050 798	0	0	0	1 050 798
Dépôts de l'Administration en devises	111 030	111 030	0	0	0	111 030
Autres passifs financiers en devises	5 963 095	0	0	1 294 662	4 668 433	5 963 095
<b>Passifs financiers</b>	<b>7 124 923</b>	<b>1 161 828</b>	<b>0</b>	<b>1 294 662</b>	<b>4 668 433</b>	<b>7 124 923</b>
<b>Différence entre actifs et passifs financiers en devises par maturité</b>	<b>4 277 330</b>	<b>6 651 729</b>	<b>596 827</b>	<b>-1 294 662</b>	<b>-1 676 565</b>	<b>4 277 330</b>

31-déc-17	Valeur comptable	Flux de trésorerie				
		A moins d'un mois	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6 166 076	5 898 335	266 755	0	986	6 166 076
Autres actifs financiers en devises	2 831 622	40	0	0	2 831 582	2 831 622
<b>Actifs financiers</b>	<b>8 997 698</b>	<b>5 898 375</b>	<b>266 755</b>	<b>0</b>	<b>2 832 568</b>	<b>8 997 698</b>
Dépôts des banques commerciales en devises	845 828	845 828	0	0	0	845 828
Autres dépôts en devises	150 475	150 475	0	0	0	150 475
Autres passifs financiers en devises	5 489 491	0	0	1 330 842	4 158 649	5 489 491
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 485 794</b>	<b>996 303</b>	<b>0</b>	<b>1 330 842</b>	<b>4 158 649</b>	<b>6 485 794</b>
<b>Différence entre actifs et passifs financiers en devises par maturité</b>	<b>2 511 904</b>	<b>4 902 072</b>	<b>266 755</b>	<b>-1 330 842</b>	<b>-1 326 081</b>	<b>2 511 904</b>

### 5.2.1 Relations avec le FMI

En millions

Relations FMI		2017	2018
Actifs	Disponibilités en DTS	1 976,63	2 176,35
	Souscription au FMI	2 684,05	2 762,80
<b>Total des actifs liés au FMI</b>		<b>4 660,68</b>	<b>4 939,15</b>
Passifs	Contrepartie des allocations de DTS	1 311,08	1 294,66
	Dettes au titre de la Facilité Élargie de Crédit	1 831,96	2 243,23
	Comptes n°1 et n°2	2 346,44	2 425,20
<b>Total des passifs liés au FMI</b>		<b>5 489,49</b>	<b>5 963,10</b>

La souscription de la Guinée au capital du FMI est passée de DTS 133 875 000 en 2017 à DTS 214 200 000 au 31 décembre 2018 soit une augmentation de DTS 80 325 000.

Les disponibilités en DTS sont des avoirs détenus essentiellement aux fins de rembourser les emprunts de la Banque Centrale auprès du FMI.

Le capital restant dû au titre de la Facilité Élargie de Crédit donnera lieu à des remboursements échelonnés jusqu'en 2022.

Le compte n°1 enregistre la quote-part de la Guinée au capital du FMI versée en francs guinéens. Le compte n°2 est un compte ordinaire destiné à assurer le fonctionnement des services du FMI en Guinée.

### 5.3. Investissements en devises – Titres de participation

Conformément à la norme IFRS 9, les titres de participation doivent être évalués à la juste valeur par le biais du résultat. Toutefois, si le titre de participation n'est pas détenu à des fins de transaction, une entité a la possibilité de choisir de constater les variations de juste valeur parmi les autres éléments du résultat global, sans transfert de la variation de la juste valeur en résultat si le placement est ensuite cédé.

Comme les titres de participation de la BCRG sont actuellement détenus à des fins stratégiques plutôt que de transaction, la BCRG a opté pour la désignation de l'ensemble de ses participations à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

Le détail du portefeuille de titres détenu par la BCRG à fin 2018 et 2017 était le suivant :

Titres de participation	% de détention	31/12/2017			Impact OCI	31/12/2018			Impact OCI			
		USD	Prix de revient GNF	Juste valeur GNF		USD	Prix de revient GNF	Juste valeur GNF				
Afreximbank	0,65%	\$7 091 674	64 426 465 202 GNF	\$13 846 350	124 705 199 664	60 278 734 462	0,62%	\$7 200 000	65 410 583 040 GNF	\$15 868 439	144 161 646 887	78 751 063 847
AfricaRe	0,19%	\$757 363	6 880 498 185 GNF	\$1 701 957	15 328 439 624	8 447 941 439	0,19%	\$763 960	6 940 426 253 GNF	\$1 730 274	15 719 201 719	8 778 775 466
Société Monétaire de Guinée BNIG	65,00%		13 000 000 000 GNF		7 500 000 000	-5 500 000 000	65,00%		13 000 000 000 GNF		6 400 000 000	-6 600 000 000
							25,00%		25 000 000 000 GNF		25 000 000 000	0
<b>Total des titres de participation</b>					<b>147 533 639 288 GNF</b>	<b>63 226 675 901</b>			<b>110 351 009 293 GNF</b>		<b>191 280 848 606 GNF</b>	<b>80 929 839 313</b>

#### 5.4. Stocks de billets non émis

Le stock de billets en GNF acquis auprès des imprimeurs étrangers et conservés dans les caveaux de la BCRG avant émission est maintenu au prix de revient selon la méthode FIFO conformément à IAS2.

Le stock de billets non émis était le suivant à fin 2018 et 2017 :

Billets	Quantité	Prix unitaire en GNF	Prix de revient en millions de GNF
<b>20 000</b>	37 315 000	479	17 881 362
<b>10 000</b>	450 000	475	213 967
<b>5 000</b>	78 200 000	343	26 818 991
<b>1 000</b>	69 400 000	361	25 060 722
<b>500</b>	37 550 000	287	10 774 925
<b>100</b>	33 960 000	245	8 305 728
<b>Valeur du stock au 31 décembre 2017</b>			<b>89 055 694</b>
<b>20 000</b>	71 715 000	454	32 589 808
<b>10 000</b>	0		0
<b>5 000</b>	45 500 000	337	15 346 895
<b>2 000</b>	1 200 000	314	376 293
<b>1 000</b>	92 500 000	342	31 666 123
<b>500</b>	17 000 000	287	4 876 008
<b>100</b>	33 960 000	245	8 305 728
<b>Valeur du stock au 31 décembre 2018</b>			<b>93 160 853</b>

#### 5.5. Stocks d'or

Le stock d'or brut acquis auprès d'orpailleurs en Guinée et non encore affiné est comptabilisé, conformément à la norme IAS 2, au coût d'acquisition.

Le stock d'or brut était le suivant à fin 2018 et 2017 :

Site	Qualité du produit	Quantité (en gr.)			Prix d'acquisition (en millions GNF)		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018
Kankan	Or brut - pépites, poudre ou lingots - 22 carats	5	5	5	0	0	0
	Or brut - pépites, poudre ou lingotins - 22 carats	10 170	55 749	10 170	1 377	17 484	1 378
Siège	Lingots d'or brut - 22 carats			839 359			296 048
	Lingots d'or affiné - 24 carats			480 070			179 715
<b>Total</b>		<b>10 175</b>	<b>55 754</b>	<b>1 329 604</b>	<b>1 377</b>	<b>17 484</b>	<b>477 140</b>

A ce stock se rajoute un stock d'argent en granulés pour 118 millions de GNF.

## 5.6. Prêts au personnel

Prêts au personnel – Prêts à la consommation

La BCRG octroie à son personnel des prêts à la consommation, sans intérêts, pour une durée de un à cinq ans. Ces prêts sont évalués à la juste valeur à chaque clôture.

Le montant des encours restants dus et leur juste valeur correspondante était le suivant à chacune des deux dernières clôtures :

<i>Prêts au personnel</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Nouveaux prêts</i>	<i>Remboursements et annulation</i>	<i>31/12/2018</i>
Montant restant dû	23 429	86 052	-23 940	85 541
Provisions pour dépréciation	-5 093			-7 101
Juste valeur à la clôture	18 336			78 440

## 5.7. Prêts &amp; créances sur le Trésor.

Les créances détenues par la BCRG sur le Trésor sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de décaissement.

**Risque de crédit :**

Le principal risque de contrepartie sur le plan domestique est lié à la créance en GNF sur l'Etat, laquelle ne présente pas de risque de non-paiement compte tenu de la garantie souveraine attachée à cet encours et de la relation spécifique entre l'Etat guinéen et la BCRG.

**Risque de liquidité :**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Les passifs sans échéance fixe comprennent les billets de banque en Francs Guinéens en circulation et les dépôts du gouvernement de la République de Guinée. L'expérience démontre que les billets de banque en Francs guinéens en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la BCRG. Les dépôts du gouvernement de la République de Guinée comprennent les dépôts détenus par la BCRG en sa qualité d'agent financier du gouvernement de la République de Guinée. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque en Francs guinéens ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement de la République de Guinée, la BCRG est en mesure d'éteindre l'obligation à l'aide de plusieurs outils.

Du fait de son statut de banque centrale, la BCRG est la source ultime de liquidités pour le système financier guinéen et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en Francs guinéens. En temps normal elle exerce toutefois ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

La BCRG est en fait uniquement exposée au risque de liquidité en ce qui concerne ses engagements en devises.

Créance sur l'Etat	31-déc.-17	31-déc.-18
<b>Titres d'Etat échéance 2052 - 3,476%</b>	<b>3 317 848 151 232</b>	<b>3 383 313 222 047</b>
Principal restant dû	5 642 000 000 000	5 642 000 000 000
Taux contractuel	3,476%	3,476%
Ajustement de juste valeur première application IFRS base TIE 8%	- 2 492 861 685 534	- 2 492 861 685 534
Valeur nette comptable au coût amorti	3 317 848 151 232	3 383 313 222 047
Intérêts perçus sur l'exercice	196 115 920 000	196 115 920 000
<b>Titres d'Etat échéance 2052 - 0%</b>	<b>160 409 426 277</b>	<b>173 242 180 379</b>
Principal restant dû	616 000 000 000	616 000 000 000
Taux contractuel	0%	0%
Ajustement de juste valeur première application IFRS base TIE 8%	- 488 661 825 658	- 488 661 825 658
Valeur nette comptable au coût amorti	160 409 426 277	173 242 180 379
<b>Titres d'Etat échéance 2046 - 8%</b>	<b>3 194 346 169 268</b>	<b>3 449 893 862 809</b>
Principal restant dû	2 957 727 934 507	3 194 346 169 268
Intérêts capitalisés	236 618 234 761	255 547 693 541
Taux contractuel	8%	8%
Valeur nette comptable au coût amorti	3 194 346 169 268	3 449 893 862 809
<b>Comptes ordinaires ou avances à taux variable au taux de marché</b>	<b>2 476 621 000 000</b>	<b>848 905 000 000</b>
Valeur nette comptable au coût amorti	2 476 621 000 000	848 905 000 000
<b>Total de la créance sur l'Etat</b>	<b>9 149 224 746 777</b>	<b>7 855 354 265 235</b>

### Risque de crédit

La Banque attribue une note de risque de crédit à chaque exposition en fonction de diverses données jugées prédictives du risque de défaillance et de l'application de jugements de crédit éprouvés. Les niveaux de risque de crédit sont définis à l'aide de facteurs qualitatifs et quantitatifs indicatifs du risque de défaut. Ces facteurs varient en fonction de la nature de l'exposition et du type d'emprunteur.

Un niveau de risque de crédit est affecté à chaque exposition lors de la comptabilisation initiale en fonction des informations disponibles sur l'emprunteur. Les expositions font l'objet d'une surveillance continue, ce qui peut entraîner le transfert d'une exposition vers une note de risque de crédit différente.

### Définition du Défaut

Le défaut est défini dans le but de déterminer les pertes de crédit attendues. Cette définition prend en compte des indicateurs que le débiteur soit peu susceptible de s'acquitter de sa dette, et que la dette soit échue depuis plus de 90 jours pour les contreparties non souveraines et 180 jours pour les contreparties souveraines.

### Évaluation et comptabilisation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont calculées en multipliant trois composantes principales, à savoir la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition au défaut, actualisées au taux d'intérêt effectif.

Ces paramètres proviennent généralement de modèles statistiques développés en interne et d'autres données historiques. Ils sont ajustés pour refléter les informations prospectives décrites ci-dessus.

Les estimations de probabilité de défaut sont des estimations à une certaine date, calculées à l'aide de modèles de notation statistiques et évaluées à l'aide d'outils de notation adaptés aux différentes catégories de contreparties et d'expositions. Ces modèles statistiques sont basés sur des données compilées en interne comprenant à la fois des facteurs quantitatifs et qualitatifs.

Lorsqu'elles sont disponibles, les données de marché peuvent également être utilisées pour calculer la probabilité de défaut pour les contreparties importantes. Si une contrepartie ou une exposition migre entre des classes de notation, cela entraînera une modification de l'estimation de la probabilité de défaut associée. Les probabilités de défaut sont estimées en tenant compte des échéances contractuelles des expositions et des taux de remboursement anticipés estimés.

La perte en cas de défaut est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. La Banque évalue les paramètres de la perte en cas de défaut sur la base de l'historique des taux de recouvrement des créances sur les contreparties défaillantes. L'évaluation de la perte en cas de défaut prend en compte les garanties, l'ancienneté de la créance et les coûts de recouvrement de toute garantie faisant partie intégrante de l'actif financier. Les estimations de perte en cas de défaut sont calculées sur la base des flux de trésorerie actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif comme facteur d'actualisation.

L'exposition au défaut représente l'exposition attendue en cas de défaut. La Banque obtient l'exposition au défaut à partir de l'exposition actuelle envers la contrepartie, et des modifications éventuelles du montant actuel autorisées en vertu du contrat, y compris l'amortissement. L'exposition au défaut d'un actif financier est sa valeur comptable brute.

#### **Évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit**

Pour déterminer si le risque de défaillance a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Banque prend en compte les informations et analyses quantitatives et qualitatives sur la base de son expérience passée et de son évaluation du risque de crédit, y compris des informations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

Malgré ce qui précède, la Banque suppose que le risque de crédit lié à un instrument financier n'a pas sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale si l'instrument financier est considéré comme présentant un risque de crédit faible à la date de clôture. La Banque considère qu'un actif financier présente un risque de crédit faible lorsqu'il a une note de crédit interne ou externe dans sa « catégorie d'investissement », au sens de la définition généralement admise.

#### **Calcul des pertes de crédit attendues**

La Banque calcule les pertes de crédit attendues sur la base de trois scénarios pondérés. Les trois scénarios sont les suivants : scénario de base, scénario optimiste et scénario pessimiste. Chacun de ces scénarios est associé à différents paramètres de Probabilité de Défaut (PD), Exposition en cas de Défaut (EAD) et Perte en cas de Défaut (LGD).

À des fins comptables, les probabilités de défaut sur 12 mois ou sur la durée de vie, représentent respectivement la probabilité attendue d'un défaut de paiement au cours des 12 prochains mois et de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier, en fonction des conditions existant à la date de clôture et des perspectives économiques futures, qui sont des conditions qui affectent le risque de crédit. La LGD (perte en cas de défaut) représente la perte attendue conditionnée par le défaut, en tenant compte de l'effet atténuant de la garantie, de sa valeur prévue lorsqu'elle est réalisée et de la valeur temporelle de l'argent. L'EAD (Exposition en cas de défaut) représente l'exposition attendue en cas de défaut, en tenant compte du remboursement du principal et des intérêts à compter de la date de clôture du bilan jusqu'à l'événement par défaut, ainsi que de tout tirage attendu d'une facilité de crédit. La perte de crédit attendue (ECL) sur 12 mois est égale à la somme actualisée sur les 12 prochains mois de la PD mensuelle multipliée par la LGD et l'EAD. La durée de vie utile de la perte de crédit attendue est calculée en utilisant la somme actualisée de la PD mensuelle sur toute la durée de vie restante multipliée par la LGD et l'EAD.

#### **La perte de crédit attendue**

La norme IFRS 9 exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues sur 12 mois (*la portion de pertes de crédit attendues sur la durée de vie attendue dans les 12 mois suivant la date de clôture*) si le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale (catégorie 1), et une comptabilisation de pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale (catégorie 2) ou qui ont subi une dépréciation de crédit (catégorie 3).

**Dépréciation des instruments financiers par catégorie**

Les tableaux ci-après présentent la ventilation des provisions pour dépréciation et le classement des actifs par catégorie au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

- Catégorie 1 : Les dépréciations d'actifs sont calculées sur la base d'une perte attendue sur 12 mois.
- Catégorie 2 : Ces actifs ont connu une augmentation significative du risque de crédit mais ne sont pas en défaut et sont largement performants.
- Catégorie 3 : Ces actifs sont en défaut, la dépréciation est calculée sur la base de la perte attendue.

L'analyse des variations des provisions pour pertes de crédit attendues par rapport aux actifs financiers de la banque comptabilisés au coût amorti se présente comme suit :

Créances au 31 décembre 2018	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
<b>Créances souveraines - Etat</b>	<b>7 855 354 265 235</b>	-	-
Encours à l'ouverture	9 149 224 746 777		
Variations de l'exercice	- 1 293 870 481 542		
Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 2	-		
Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 3	-		
Transfert de la catégorie 2 à la catégorie 3	-		
Encours à la clôture	7 855 354 265 235		
Dépréciation IFRS 9 à l'ouverture	-		
Dotations / Reprise aux provisions de l'exercice	-		
Dépréciation IFRS 9 à la clôture	-		
<b>Créances non souveraines</b>			<b>22 566 053 062</b>
Principal à l'ouverture	183 793 014 271		
Variations de l'exercice	19 733 257 250		
Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 2	-		
Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 3	- 203 526 271 521		203 526 271 521
Transfert de la catégorie 2 à la catégorie 3	-		
Principal à la clôture	-		203 526 271 521
Dépréciation IFRS 9 à l'ouverture			-
Dotations / Reprise aux provisions de l'exercice			- 180 960 218 459
Dépréciation IFRS 9 à la clôture			- 180 960 218 459

Les actifs de la catégorie 3 au 31 décembre 2018 restent soumis aux activités de recouvrement.

## 5.8. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements et des dépréciations cumulés. Le montant amortissable des immobilisations corporelles comprend le coût d'acquisition de leurs composants diminué de leur valeur résiduelle, qui correspond au prix de cession estimé des actifs au terme de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont engagés.

Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Type d'immobilisation	Répartition par composant	Période (en années)
Progiciels		15
Immeubles – gros œuvre	50%	40
Immeubles – façades, étanchéité, couverture, menuiserie	10%	7 – 12
Ascenseurs et monte-charges	15%	20
Installations générales et techniques	15%	7
Agencements	10%	5
Matériels d'exploitation		10
Autres matériels		4 – 5

Immobilisations	01-janv-18	Acquisitions	Cessions	31-déc-18
Licences	6 003	257		6 260
Logiciels	7 773	847		8 620
Progiciels	3 793	0		3 793
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>17 569</b>	<b>1 104</b>	<b>0</b>	<b>18 673</b>
Terrains	6 719		-13	6 706
Constructions - Gros œuvre	27 281	4 742		32 023
Façades, étanchéité, couverture toit terrasse et menuiseries extérieures	3 065	3 759		6 824
Façades, étanchéité, couverture toit incliné et menuiseries extérieures	2 772	948		3 721
Ascenseurs et monte charges	12 367	1 423		13 789
IGT dont : chauffage-climatisation ascenseurs, monte charge (etc) électricité cablage transmission-communication plomberie autres équipements	10 563	1 365		11 928
Agencements dont : agencements intérieure et décoration (cloisons, carrelage)	41 410	2 300		43 710
Matériels d'exploitation	68 881	6 610		75 491
Matériels d'habitation	606	400		1 006
Matériels de Communication et de sécurité	12 088	5 844		17 931
Matériels électriques et accessoires	27 563	4 733		32 296
Matériels informatiques et accessoires	24 937	3 857		28 794
Matériels de Transport	40 926	1 662		42 588
Mobilier de Bureau	13 424	4 801		18 225
Mobilier d'habitation	633	1 207		1 840
Autres matériels	62 751	3 391		66 142
Immobilisations en cours	16 384	98 112		114 496
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>372 369</b>	<b>145 152</b>	<b>-13</b>	<b>517 508</b>
<b>Valeurs brutes des immobilisations</b>	<b>389 939</b>	<b>146 255</b>	<b>-13</b>	<b>536 181</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 851	1 141		13 993
Amort. Constructions - Gros œuvre	3 352	481		3 833
Amort. Façades, étanchéité, couverture toit terrasse et menuiseries extérieures	1 996	644		2 640
Amort. Façades, étanchéité, couverture toit incliné et menuiseries extérieures	913	242		1 155
Amort. Ascenseurs et monte charges	4 539	594		5 133
Amort. IGT dont : chauffage-climatisation ascenseurs, monte charge (etc) élect	4 834	1 169		6 002
Amort. Agencements dont : agencements intérieure et décoration (cloisons, c	26 666	7 510		34 176
Amort. Matériels d'exploitation	36 661	5 756		42 417
Amort. Matériels d'habitation	520	96		616
Amort. Matériels de Communication et de sécurité	3 713	2 782		6 494
Amort. Matériels électriques et accessoires	11 426	2 551		13 977
Amort. Matériels informatiques et accessoires	20 983	1 870		22 852
Amort. Matériels de transport	30 041	3 795		33 836
Amort. Mobilier de Bureau	9 760	1 632		11 392
Amort. Mobilier d'habitation	490	232		722
Amort. Autres matériels	38 784	3 505		42 289
Amort. Immobilisations en cours	4 163		-14	4 149
<b>Total des amortissements</b>	<b>211 690</b>	<b>34 000</b>	<b>-27</b>	<b>245 676</b>
<b>Valeur nette comptable des immobilisations</b>	<b>178 249</b>	<b>112 256</b>	<b>1</b>	<b>290 506</b>



### 5.9. Base monétaire

Conformément à la Loi, la BCRG est seule habilitée à émettre des billets de banque en Guinée. Les billets de banque en circulation (*émis*) constituent des passifs ne portant pas intérêt et sont payables à vue. Ils sont présentés en dettes pour leur valeur faciale à compter de leur émission et jusqu'à leur destruction par la BCRG.

### 5.10. Engagements post emploi

#### Régime de pension de retraite à cotisations définies

S'agissant des régimes à cotisations définies, la BCRG verse des cotisations, calculées sur la base des salaires, à un fonds de retraite géré de manière autonome et n'est soumis à aucune obligation quant au niveau des prestations versées aux bénéficiaires. Les charges sont comptabilisées lorsque les cotisations deviennent exigibles. Le système de caisse de retraite mis en œuvre par la BCRG est un système de cotisations définies.

#### Régime de primes de départ à la retraite à prestations définies

Les engagements de retraite au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle des obligations découlant de ces régimes à la date de clôture. L'engagement de la BCRG au titre des régimes de retraite à prestations définies est calculé tous les ans sur la base d'un taux d'actualisation déterminé à partir des données de marché au 31 décembre.

L'engagement dépend des conditions de départ à la retraite prévues par les statuts du personnel de la BCRG et de l'ancienneté des salariés, dans la mesure où il est déterminé en fonction de leur date éventuelle de départ à la retraite. Cet engagement tient compte de la probabilité que le salarié quitte la BCRG après avoir acquis le droit à une retraite à taux plein. L'ensemble de ces coûts, y compris les cotisations sociales, sont cumulés et systématiquement comptabilisés en résultat aussi longtemps que le salarié figure dans l'effectif. La provision pour indemnités de départ à la retraite concerne, en vertu des conventions collectives, les indemnités spécifiques au régime guinéen. Elle est estimée sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (*méthode de répartition des prestations constituées au prorata des années de service*) conformément à la norme IAS 19, « *Avantages du personnel* ».

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables en résultat.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement en résultat, à moins que les modifications apportées au régime de retraite ne soient subordonnées au maintien en service des membres du personnel pendant une durée déterminée (*la période d'acquisition des droits*). Dans ce cas, les coûts des services passés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits.

#### Régime de pension de retraite à cotisations définies :

Une caisse de retraite complémentaire a été créée en octobre 2013. Après une contribution exceptionnelle de GNF 5 milliards par la BCRG suite à la décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2013, cette caisse est désormais alimentée de la façon suivante :

- 20% de cotisation patronale,
- 10% de part ouvrière.

Au cours de l'exercice 2018, la Banque Centrale a payé à titre de pensions GNF 2 240 211 246 contre GNF 1 415 472 214 en 2017. Les opérations exécutées dans le cadre de cette caisse sont récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

BILAN DE LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE													
Actif							Passif						
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Tresorerie disponible à l'Agence Principale	5 860 354 856	70 383 689 447	56 623 084 015	15 249 537 541	24 203 526 172	2 607 909 630	Capitaux propres fin de période	16 929 433 923	15 607 090 997	16 982 302 941	17 017 898 313	22 625 152 609	3 909 707 088
Subscription BDI	81 824 521 518			27 000 000 000		0	Réserves	76 142 151 948	60 535 060 951	43 552 758 010	26 534 859 697	3 909 707 088	
Cotisations prélevées non versées	5 718 589 556	5 767 807 179	3 911 976 936	1 308 591 783	2 331 333 525	1 301 797 458	Subventions reçues par les pensionnés				0		
							Subventions reçues par les pensionnés	33 850 064	9 344 678	0	5 371 314		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>93 105 435 935</b>	<b>76 151 496 626</b>	<b>60 535 060 951</b>	<b>43 558 129 324</b>	<b>26 534 859 697</b>	<b>3 909 707 088</b>	<b>TOTAL PASSEF</b>	<b>93 105 435 935</b>	<b>76 151 496 626</b>	<b>60 535 060 951</b>	<b>43 558 129 324</b>	<b>26 534 859 697</b>	<b>3 909 707 088</b>

  

COMPTE DE RESULTAT DE LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE													
Charges							Produits						
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Pensions payées	2 240 211 246	1 415 472 214	1 003 746 052	825 526 540			Cotisation totale	19 382 149 078	17 391 704 838	16 340 550 876	15 786 868 878	17 625 152 609	3 909 707 088
Impôt sur pensions payées	73 242 582	41 870 115	30 362 464	28 438 321			Subventions reçues			0		5 000 000 000	
Pensions personnelles décaissées	139 261 327	327 271 512	91 212 018				Intérêts précomptés sur les versements			1 785 072 599	904 122 107		
Primes gestionnaires			19 000 000				Intérêts précomptés sur les versements				1 230 872 189		
Régul/DAR sur avance sur pensions				50 000 000			Résultat: excédent	16 929 433 923	15 607 090 997	16 982 302 941	17 017 898 313	22 625 152 609	3 909 707 088
<b>Résultat: excédent</b>	<b>16 929 433 923</b>	<b>15 607 090 997</b>	<b>16 982 302 941</b>	<b>17 017 898 313</b>	<b>22 625 152 609</b>	<b>3 909 707 088</b>	<b>Résultat: Déficit</b>	<b>19 382 149 078</b>	<b>17 391 704 838</b>	<b>18 125 623 476</b>	<b>17 921 863 174</b>	<b>22 625 152 609</b>	<b>3 909 707 088</b>
Charges d'exploitation	19 382 149 078	17 391 704 838	18 125 623 476	17 971 863 174	22 625 152 609	3 909 707 088	Produit d'exploitation	19 382 149 078	17 391 704 838	18 125 623 476	17 921 863 174	22 625 152 609	3 909 707 088

### Régime de primes de départ à la retraite à prestations définies :

La provision pour indemnités de départ à la retraite tient compte des éléments suivants :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de chaque exercice. Le taux de revalorisation annuel des salaires est estimé à 12 %,
- la probabilité pour chaque salarié qu'il soit encore employé par la BCRG à la date du départ à la retraite (*après avoir acquis le droit à une retraite à taux plein*),
- la résiliation du contrat de travail par le salarié,
- un taux de turnover de 0,2% annuel,
- un taux de mortalité de 0,4 % annuel,
- un taux d'inflation de 12 % et un taux d'actualisation de 8 %

<i>Dette actuarielle</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2018</i>
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	<b>49 955 345 506</b>	<b>59 881 143 352</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 290 125 673	3 613 105 983
Coût financier estimé	3 996 427 640	4 790 491 468
Versements d'indemnités au titre de la période	-3 652 418 544	-5 185 212 121
Perte / (Gain) actuariel	6 291 663 076	-5 088 544 880
<b>Dette actuarielle à la clôture</b>	<b>59 881 143 352</b>	<b>58 010 983 802</b>
Autres éléments du résultat global	6 291 663 076	-5 088 544 880
<b>Dette actuarielle</b>	<b>59 881 143 352</b>	<b>58 010 983 802</b>
<b>Passif inscrit à l'état de situation financière</b>	<b>59 881 143 352</b>	<b>58 010 983 802</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 290 125 673	3 613 105 983
Frais financiers nets	3 996 427 640	4 790 491 468
<b>Coût net de l'exercice</b>	<b>7 286 553 314</b>	<b>8 403 597 451</b>

La sensibilité de l'engagement aux principales hypothèses de calcul est illustrée ci-dessous :

	31-déc.-18
<b>Indemnités de départ à la retraite</b>	
Effet d'une augmentation de 1 point de pourcentage	-11 675
Effet d'une diminution de 1 point de pourcentage	13 959
<b>Taux d'actualisation</b>	
Effet d'une augmentation de 1 point de pourcentage	13 285
Effet d'une diminution de 1 point de pourcentage	-11 385
<b>Taux de croissance de la rémunération</b>	
Effet d'une augmentation de 0,25 point de pourcentage	-3 378
Effet d'une diminution de 0,25 point de pourcentage	3 528
<b>Taux de mortalité</b>	

### 5.11. Capitaux propres

La BCRG gère son capital en conformité avec *les statuts de Banque Centrale de la République de Guinée*. A la date de clôture, la BCRG n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

#### Capital social

La BCRG a un capital autorisé de 3.157.727.934.507 francs guinéens au 31 décembre 2018. Aucun nombre d'actions n'a été défini dans la mesure où l'Etat guinéen est le seul actionnaire.

#### Réserves

Elles sont constituées des réserves légales et spéciales.

#### Autres réserves

Les autres réserves sont composées du résultat des exercices antérieurs, de la réserve de réévaluation et du Fonds social.

### 5.12. Juste valeur des actifs et passifs financiers

#### Évaluation à la juste valeur

Selon IFRS 13, « *Évaluation à la juste valeur* », la juste valeur (*ou la valeur de marché*) est le prix qui serait obtenu sur la vente d'un actif ou payé sur le transfert d'un engagement dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants du marché.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est calculée en partant des hypothèses qui seraient utilisées par les participants du marché pour valoriser cet actif ou ce passif, en supposant qu'ils agissent au mieux de leurs intérêts économiques.

L'évaluation à la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant du marché à obtenir les avantages économiques de cet actif s'il l'utilisait de façon optimale ou le vendait à un autre participant du marché qui l'utiliserait de façon optimale.

La BCRG a recours à des techniques de valorisation appropriées aux circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en limitant l'utilisation des données non observables.

L'ensemble des actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est mesurée ou publiée dans les états financiers sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs (*voir ci-après*) en fonction de la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 – cours (*non ajustés*) atteints par des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs,
- Niveau 2 – techniques de valorisation pour lesquelles la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur est directement ou indirectement observable,
- Niveau 3 – techniques de valorisation pour lesquelles la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur n'est pas observable.

Bilan à la juste valeur	Catégorie IFRS 9	31-déc.-17			31-déc.-18		
		Hiérarchie des justes valeurs	Valeur nette comptable	Juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur nette comptable	Juste valeur
<b>Niveau 1</b>							
<b>Avoirs en devises</b>							
Matières précieuses	Juste Valeur	1	83 948	83 948	1	574 760	574 760
Liquidités sur comptes de correspondants	Juste Valeur	1	2 780 310	2 780 310	1	4 911 003	4 911 003
Avoirs en DTS	Juste Valeur	1	4 660 675	4 660 675	1	4 939 153	4 939 153
Caisses en devises	Juste Valeur	1	1 325 191	1 325 191	1	733 577	733 577
<b>Dettes en devises</b>							
Dettes en DTS	Juste Valeur	1	5 489 491	5 489 491	1	5 963 095	5 963 095
Dépôts des banques commerciales en devises	Juste Valeur	1	845 828	845 828	1	1 050 798	1 050 798
<b>Niveau 2</b>							
<b>Avoirs en devises</b>							
Titres de participation	JV par OCI	2	147 534	147 534	2	191 281	191 281
Prêts au personnel	Juste valeur / Coût amorti	1	18 336	18 336	1	70 725	70 725
<b>Niveau 3</b>							
<b>Prêts domestiques en GNF</b>							
Créance sur le Trésor	Juste valeur / Coût amorti	3	9 149 225	9 149 225	3	7 855 355	7 855 355

Au cours de l'exercice 2018, ni en 2017, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La créance détenue par la BCRG sur l'État Guinéen est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur de la créance « initiale » (*avant émission des nouveaux titres réalisée en 2018 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017 – nouveaux titres émis à un taux de marché*) a été déterminée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (*date de première application des normes IFRS*) selon la méthode du taux d'intérêt effectif par référence aux données issues du marché des Bons du Trésor guinéen.

Les données disponibles à la clôture sont à échéance de six mois et ne permettent pas une comparaison directe avec la créance détenue par la BCRG à plus long terme. Toutefois, ces données ont servi de base à une extrapolation sur les échéances contractuelles pour le calcul de la juste valeur de la créance détenue par la BCRG.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la BCRG détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente dépréciés sont comptabilisées en résultat net au moment de la dépréciation.

#### Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation chaque année et dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

## 5.13. Instruments financiers et gestion des risques

**Organisation de la gestion du risque de change, du risque de taux d'intérêt**

La BCRG n'utilise pas à ce stade d'instruments financiers pour couvrir les risques résultant de ses activités et protéger ses actifs, mais procède comme indiqué au paragraphe ci-dessous à des arbitrages de positions de change (achat/vente de devises).

La gestion du risque de change, du risque de taux d'intérêt ainsi que des instruments financiers est centralisée.

La BCRG a mis en œuvre une politique stricte, ainsi que des règles rigoureuses pour gérer, évaluer et surveiller ces risques de marché.

## 5.13.1. Risque de change

La BCRG est exposée au risque de change sur ses avoirs en devises, au titre des investissements en titres de participations exprimés en devises ainsi que compte tenu des emprunts en devises (FMI) ou dépôts des banques commerciales en devises.

Afin de gérer son risque de change, la BCRG a mis en place une couverture dont l'objectif est de ramener sa position nette en DTS à zéro et de limiter sa position de change à un risque sur le Dollar américain.

Pour ce faire, la BCRG met en œuvre une stratégie mensuelle de réaligement de ses positions nettes dans chacune de ses devises.

La BCRG est donc exposée principalement aux évolutions du dollar US, dans la mesure où une partie importante de ses réserves de changes, après politique de couverture, est libellée dans cette devise, et que la devise de reporting comptable est le Franc Guinéen.

Toutefois, la BCRG dispose d'outils de gestion de la politique monétaire dont l'objectif est d'assurer la stabilité du taux de change du Franc guinéen notamment vis-à-vis du dollar américain. Par ailleurs, pour les autres devises, la politique de la BCRG est de convertir tous les excédents non nécessaires à la neutralisation de la position en DTS ou aux besoins de liquidité à un mois, dans la devise suivie par la politique monétaire (USD) à la fin de chaque mois, afin de réduire au maximum la sensibilité de la BCRG à ces autres expositions.

**Sensibilité au risque de change**

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la sensibilité du bilan de la BCRG à une variation de 10% de chacune de ses devises par rapport au Franc guinéen avait une incidence sur le résultat de la BCRG de :

Position en devises	31/12/2017 en millions de GNF			Impact d'une variation de 10 % de l'USD / GNF		Impact d'une variation de 10 % de l'EUR / GNF	
	Actif	Passif	Solde net	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
En USD	1 677 484	1 303 127	374 357	37 436	-37 436		
En Euros	1 492 678	945 695	546 983			54 698	-54 698
En GBP	62 245	0	62 245				
En DTS	3 689 601	4 512 484	-822 883	-47 935	47 935	-31 822	31 822
En JPY	1 116	0	1 116				
En CHF	11 749	10 611	1 138				
<b>Total des positions</b>	<b>6 934 873</b>	<b>6 771 917</b>	<b>162 956</b>	<b>-10 499</b>	<b>10 499</b>	<b>22 877</b>	<b>-22 877</b>

1 DTS = 0,58252 USD + 0,38671 EUR + 1,0174 RMB + 11,9 YEN + 0,085946 GBP

Position en devises	31/12/2018 en millions de GNF			Impact d'une variation de 10 % de l'USD / GNF		Impact d'une variation de 10 % de l'EUR / GNF	
	Actif	Passif	Solde net	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
En USD	2 993 413	1 052 094	1 941 320	194 132	-194 132		
En Euros	1 152 894	1 281 840	-128 946			-12 895	12 895
En GBP	48 140	0	48 140				
En DTS	4 882 780	5 688 366	-805 586	-33 617	33 617	-24 917	24 917
En CHF	116 641	0	116 641				
En JPY	105	95	10				
<b>Total des positions</b>	<b>9 193 975</b>	<b>8 022 395</b>	<b>1 171 580</b>	<b>160 515</b>	<b>-160 515</b>	<b>-37 811</b>	<b>37 811</b>

*DTS = 0,4173 USD + 0,0833 JPY + 0,0809 GBP + 0,3093 EUR*

### 5.13.2. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché :

- ✓ La BCRG ne dispose pas d'encours actifs ou passifs en devises sensibles aux évolutions des taux d'intérêts à l'exception d'instruments de Money Market dont la sensibilité est quasi nulle compte tenu de la durée des placements.
- ✓ La BCRG est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts en Guinée sur une partie de la créance qu'elle détient sur le Trésor libellée en Francs guinéens et à taux variable.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une augmentation et d'une (*diminution*) des taux d'intérêts de 25 points de base sur les charges d'intérêts sur le découvert titrisé à taux variable du gouvernement de la République de Guinée :

	31-déc.-17	31-déc.-18
Créance titrisée à taux variable sur le Trésor	1 205 916 427 017 GNF	922 171 385 365 GNF
Revenus de la dette titrisée à taux variable	240 614 690 550 GNF	102 260 093 019 GNF
<b>Impact d'une hausse de 25 bp sur les produits d'intérêts</b>	3 014 791 068 GNF	2 305 428 463 GNF
<b>Impact d'une baisse de 25 bp sur les produits d'intérêts</b>	-3 014 791 068 GNF	-2 305 428 463 GNF

### 5.14. Autres actifs et Autres passifs

Les autres actifs comprennent les avances accordées au personnel de la Banque Centrale et aux fournisseurs, les stocks de fournitures y compris les billets non encore émis, ainsi que les comptes de régularisation.

		En millions	
Autres actifs		2017	2018
Créances d'exploitation	Avances aux fournisseurs	244 547	281 410
	Débiteurs divers	131	8 163
Comptes de régularisation	Charges payées d'avance et produits à recevoir	160 543	207 087
	Dépenses et débits à régulariser	54 598	55 933
	Provision pour Dépréciation	-22 016	-37 133
	Chèque et virement à payer	1 908 426	141 039
	Compte de passage entre entités comptables et comptes de suspens	577 792	220 091
	Provision pour Dépréciation sur les comptes de débiteurs divers	-121 110	-114 945
<b>Total autres actifs</b>		<b>2 802 911</b>	<b>761 645</b>

Les autres passifs comprennent les dettes envers le personnel, les organismes sociaux, les fournisseurs et les comptes de régularisation.

La rubrique Recettes et crédits à régulariser comprend principalement les virements au titre de la subvention accordée par l'État à la Société d'Électricité de Guinée (EDG) pour couvrir ses dépenses de fonctionnement.

*En millions*

<b>Autres passifs</b>		<b>2017</b>	<b>2018</b>
Dettes d'exploitation	Rémunération à payer	3 958	777
	Charges sociales à verser	527	127
	Retenues sur traitements et salaires	247	247
	Versement forfaitaire	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	42 165	54 621
Comptes de régularisation	Retenues sur salaires du personnel	8 535	18
	Charges à payer et produits perçus d'avance	0	13
	Recettes /crédits à régulariser	245 020	504 751
	Valeurs à l'encaissement non disponibles	179	6 141
	Dépôts et cautions reçus	9 776	10 226
	Comptes de liaison Agences (CDL)	379	1 726
	Chèques et virement à payer	98 103	137 412
	Comptes de passage entre entités comptables et comptes de suspens	2 394 878	231 848
	Autres	-7 714	123
	<b>Total autres passifs</b>	<b>2 796 053</b>	<b>948 030</b>

#### 5.15. Créances et engagements sur les établissements de crédit

Les créances et les engagements envers les établissements de crédit comprennent les opérations effectuées par la Banque Centrale dans le cadre de la politique de régulation de la liquidité monétaire, ainsi que les comptes ordinaires débiteurs et créditeurs en Francs guinéens et en devises ouverts par les banques primaires agréées en République de Guinée.

*En millions*

<b>Créances et engagements sur les établissements de crédit</b>		<b>2017</b>	<b>2018</b>
Créances	Prêts sur le marché monétaire	0	0
	Titres et effets en pension	0	0
	Comptes ordinaires débiteurs	0	0
	Provisions pour dépréciation	0	0
	<b>Total des créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements	Emprunts sur le marché monétaire	0	0
	Titres et effets mis en pension	0	0
	Comptes ordinaires créditeurs	GNF 2 157,89	2 253,65
		Devises 845,83	1 050,80
	<b>Total des engagements</b>	<b>3 003,72</b>	<b>3 304,45</b>

#### 5.16. Produits et charges d'intérêts

*En millions*

<b>Produits et charges d'intérêts</b>		<b>2017</b>	<b>2018</b>
Intérêts perçus sur	Comptes de correspondants	18 223	45 846
	<b>Total des produits d'intérêts</b>	<b>18 223</b>	<b>45 846</b>
Intérêts payés sur	Comptes de correspondants	4 330	2 101
	Emprunts auprès du FMI	5 527	10 186
	Autres emprunts	0	0
<b>Total des charges d'intérêts</b>	<b>9 857</b>	<b>12 287</b>	

#### 5.17. Reprises et dotations sur dépréciations des actifs

Les reprises de provisions de l'exercice 2018 portent essentiellement sur les portefeuilles et les valeurs à l'encaissement, les dépenses du projet cité BCRG, les chèques et virement à payer, les affaires pendantes en justice et sur le compte transfert général EUR.

Les dotations aux provisions de l'exercice 2018 se chiffrent à GNF 219,080 milliards dont GNF 193,121 de provisions sur les valeurs à l'encaissement, GNF 15,117 milliards de provisions constituées sur les DAR, GNF 1,99 milliards de provisions sur les avances sur salaire, GNF 2,051 milliards de provisions sur soldes débiteurs de la clientèle et GNF 4,060 milliards au titre de pertes latentes sur l'or et l'argent monétaires.

## 6. Engagements Hors Bilan

### 6.1. Engagements reçus et donnés pour le compte de l'Etat

Au cours de l'exercice 2018, la BCRG n'a ni donné, ni reçu d'engagements.

Au cours de l'exercice 2018, la Banque Centrale n'a ni donné, ni reçu d'engagements au titre des garanties. Les engagements résiduels au titre des anciennes garanties sont les suivants pour les deux dernières clôtures :

Engagement hors bilan au 31 décembre (en millions)		2018		2017	
		Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Engagements sur marchés publics	EUR			-	
	USD			-	
	GNF	275 158	275 158	1 118 287	1 118 287
<b>TOTAL DES GARANTIES</b>		<b>275 158</b>	<b>275 158</b>	<b>1 118 287</b>	<b>1 118 287</b>

### 6.2. Autres engagements donnés

#### Engagements donnés au titre des contrats de location simple

La BCRG loue des locaux notamment pour ses agences.

Les engagements donnés au titre des contrats de location simple (*uniquement des baux annuels*) aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 sont les suivants :

Total des engagements au titre des loyers	31-déc.-17	31-déc.-18
Contrat de l'Infirmierie	138 000 000	138 000 000
Contrat de la Direction Nationale des Archives	120 000 000	120 000 000
Contrat de l'Immeuble SALL	414 000 000	414 000 000
Contrat du garage DL	90 000 000	97 000 000
Contrats des locations en province	75 600 000	75 600 000
<b>Montant de la charge de loyers annuelle</b>	<b>837 600 000</b>	<b>844 600 000</b>

## 7. AUTRES INFORMATIONS

### 7.1. Effectifs

Tableau des effectifs par grade à fin 2017 et 2018 :

Effectifs actifs à la Banque Centrale	31-déc.-17	31-déc.-18
Cabinet et Directeurs Généraux	27	24
Cadres	233	229
Non cadres	496	480
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>733</b>



## 7.2. Parties liées

La BCRG est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'Etat du gouvernement de la République de Guinée. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la BCRG maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement de la République de Guinée, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la BCRG conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers.

### Etat, Trésor et Ministères

La BCRG fournit au gouvernement de la République de Guinée des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par *la Loi sur la Banque Centrale de la République de Guinée* et dont le coût n'est pas recouvré.

Par ailleurs la BCRG a signé des conventions de titrisation de créances avec l'Etat dont certaines, anciennes ne sont pas à des conditions de marché actuelles.

### Régime de pension de la Banque Centrale de la République de Guinée

La BCRG assure la gestion de son régime de pension, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes. Le coût des services fournis n'est pas recouvré auprès du Régime.

### Principaux dirigeants et rémunérations – parties liées

Les principaux dirigeants sont les membres du Cabinet (*Gouverneur et Vice-gouverneurs*) ainsi que les Directeurs Généraux de fonction de la BCRG. La rémunération des principaux dirigeants figure dans le tableau suivant :

Cabinet, Directeurs généraux, Administrateurs	31-déc.-17	31-déc.-18
<b>Avantages à court terme</b>		
Salaires	3 898 505 227	2 831 277 250
Avantages	7 209 216 000	5 643 638 000
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>		
Indemnité de départ à la retraite	791 226 384	1 022 806 056
<b>Honoraires des administrateurs</b>		
Jetons de présence et rémunérations des conseils et comité	800 000 000	728 500 000
Avantages	615 790 776	685 350 000
<b>Total de la rémunération</b>	<b>13 314 738 387</b>	<b>10 911 571 306</b>
<b>Prêts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 7.3. Evènements post clôture

La banque a revu les éléments intervenus entre le 31 décembre 2018 et la date d'arrêté des comptes en janvier 2020 pour ajuster, lorsque nécessaire, les comptes IFRS à la clôture 2018.